

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 10 mars 2015, à 19 h 00, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Véronique Morel, Amélie Poirier, Hélène Roberge, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Renée Beaulieu, Christian Delorme, Isabel Godard et Jocelyn Plante, représentants du Comité de parents.

ABSENCE: aucune.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Joseph Atalla, directeur général, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Marie-Rose Vandemoortele, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Linda Fortin, directrice du Service des ressources éducatives, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Anne Ledoux, directrice du Service de l'organisation scolaire, et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-115-03-15

Il est proposé par madame Josée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015
4. Affaires en cours
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
 - Direction générale
 - 6.1. Demande d'une licence de tirage / École secondaire du Mont-Bruno
 - 6.2. Activité de représentation des membres du Conseil des commissaires
 - Service du secrétariat général et des communications
 - 6.3. Désignation des commissaires qui participeront au colloque 2015 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
 - Service des ressources matérielles
 - 6.4. Dénonciation des protocoles d'entente avec les municipalités
 - 6.5. Demande de servitude en faveur de la Ville de Sainte-Julie pour l'aménagement et l'entretien d'un bassin de rétention d'eau pluviale dans la cour de l'école Arc-en-ciel
 - 6.6. Autorisation d'aliénation d'un immeuble excédentaire
 - Service des ressources humaines
 - 6.7. Période de fermeture estivale
7. Point d'information (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents

12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

C-116-03-15 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2015, tel que rédigé

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Une journaliste pose une question concernant le fait qu'une école de la Commission scolaire des Patriotes offre de la poutine à la cafétéria et demande la position du Conseil à ce sujet.

6. POINTS DE DÉCISION

Direction générale

6.1 Demande d'une licence de tirage / École secondaire du Mont-Bruno

Monsieur Luc Lapointe, directeur général adjoint, présente ce dossier.

Considérant que le conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno a approuvé les activités de financement pour l'organisation d'un voyage en Grèce en octobre 2015;

Considérant qu'une des activités de financement est l'organisation d'un tirage;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes doit désigner une personne responsable afin de présenter une demande de licence de tirage à la Régie des alcools, des courses et des jeux ;

C-117-03-15 Il est proposé par madame Veronique Morel :

D'autoriser madame Céline Chagnon, directrice de l'école secondaire du Mont-Bruno, à faire la demande d'une licence de tirage, au bénéfice de l'école secondaire du Mont-Bruno, pour la Commission scolaire des Patriotes et de signer tous les documents nécessaires à cette fin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Activité de représentation des membres du Conseil des commissaires

Madame Hélène Roberge, présidente du Conseil des commissaires, présente ce dossier.

Considérant le soutien offert aux jeunes par l'organisme La Maison de Jonathan qui aide à la prévention du décrochage scolaire;

Considérant que la présidente de la Commission scolaire des Patriotes agit à titre de patronne d'honneur dans le cadre du souper-bénéfice organisé par cet organisme le 28 mai 2015;

Considérant la *Politique relative aux frais de déplacement et de représentation*;

C-118-03-15 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De mandater madame Valérie La Madeleine pour représenter la Commission scolaire des Patriotes au souper-bénéfice de La Maison de Jonathan et d'autoriser le remboursement des frais associés à cette participation.

De désigner monsieur Ronald Tremblay à titre substitut, si madame La Madeleine ne peut pas assister.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service du secrétariat général et des communications

6.3 Désignation des commissaires qui participeront au colloque 2015 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

C-119-03-15 Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil, appuyé par monsieur Christian Huppé, d'établir à sept le nombre de commissaires qui participeront au colloque cette année, puisqu'il n'y aura pas de frais d'hébergement à rembourser.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant que le colloque annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra à Laval les 28 et 29 mai 2015 et que des frais d'inscription et de déplacement (exclusion faite de l'hébergement) sont associés à la participation à ce colloque;

Considérant qu'une assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec se tiendra au même endroit le 30 mai 2015, mais que la Commission scolaire des Patriotes n'a pas encore été informée du nombre de délégués qu'elle pourra y envoyer; cette information lui sera transmise ultérieurement, à la suite de quoi une résolution sera adoptée afin de désigner les délégués;

Considérant les compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires qui rendent souhaitable de limiter le nombre de participants au colloque;

C-120-03-15 Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

De défrayer les coûts de participation et de déplacement au colloque des commissaires suivants :

- Hélène Roberge
- Alain Langlois
- Gaétan Marcil
- Jean-François Meilleur
- Amélie Poirier
- Ronald Tremblay
- Carole Vigneault

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources matérielles

6.4 Dénonciation des protocoles d'entente avec les municipalités

Monsieur Gaétan Marcil se retire de la séance pour ce point.

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant le besoin d'actualiser les protocoles d'entente avec les municipalités en regard de l'ampleur des investissements municipaux et scolaires des dernières années, de l'accroissement démographique et de la bonification de l'offre de service des camps de jour;

Considérant le souci de la Commission scolaire des Patriotes de maintenir les ententes actuelles tout au long des négociations afin de ne pas brimer les citoyens et les élèves dans la pratique de leurs activités respectives;

Considérant que l'ampleur et l'importance des changements requis nécessitent une dénonciation des protocoles actuels et la négociation de nouveaux protocoles;

Considérant que les éléments suivants devront servir de base aux discussions et faire partie intégrante des ententes à venir:

- Négociation d'une base commune avec l'ensemble des municipalités du territoire de la commission scolaire;
- Maintien de l'utilisation du coût de revient au mètre carré;
- Maintien des principes directeurs convenus en 2009 et guidant l'application des protocoles.

Considérant l'intention de la Commission scolaire des Patriotes d'en arriver à une entente avant la fin de l'année civile 2015 afin de permettre aux municipalités de considérer et d'inclure aux budgets municipaux les modifications tarifaires pouvant résulter de la négociation;

Considérant que le maintien des ententes en cours ne devra pas excéder la période prévue pour en arriver à la signature de nouveaux protocoles, soit avant la fin de l'année 2015;

Considérant que dans l'éventualité où il serait impossible d'en arriver à de nouvelles ententes, la Commission scolaire des Patriotes n'autorisera plus l'accès à ses locaux aux municipalités et villes à partir du 1^{er} juillet 2016.

C-121-03-15 Il est proposé par madame Carole Vigneault :

De mandater le directeur général et le directeur du Service des ressources matérielles afin de procéder à la dénonciation des ententes actuelles;

De mandater le Service des ressources matérielles pour négocier de nouveaux protocoles d'entente;

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure de nouveaux protocoles d'entente avec l'ensemble des municipalités et villes de son territoire, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gaétan Marcil réintègre la séance.

6.5 Demande de servitude en faveur de la Ville de Sainte-Julie pour l'aménagement et l'entretien d'un bassin de rétention d'eau pluviale dans la cour de l'école Arc-en-ciel

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant la demande par la Ville de Sainte-Julie pour l'obtention d'une servitude pour l'aménagement, l'entretien, la réparation et l'accès à un bassin de rétention d'eau pluviale construit en sous-œuvre d'une partie du terrain de l'école Arc-en-ciel, 450 rue Charles-de-Gaulle – lots 607-655 et 607-656 en partie;

Considérant la contribution financière de la Ville de Sainte-Julie, sous forme de main-d'œuvre, au projet de réfection d'une partie de la cour de l'école du Grand-Chêne ayant permis l'économie d'environ 12 000 \$;

Considérant que cette servitude ne nuit en rien aux activités courantes de l'école Arc-en-ciel située sur ce terrain;

Considérant que l'ensemble des honoraires professionnels et frais de publication associés à la constitution de ladite servitude sera assumé par la Ville de Sainte-Julie;

Considérant la relation de partenariat existante entre la Commission scolaire des Patriotes et la Ville de Sainte-Julie;

Considérant l'étude en séance de travail le 23 février 2015;

C-122-03-15 Il est proposé par madame Amélie Poirier :

De mandater le Service des ressources matérielles afin de conclure un acte de servitude en faveur de la Ville de Sainte-Julie sans que celle-ci n'ait à verser de compensation;

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure cet acte de servitude, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Autorisation d'aliénation d'un immeuble excédentaire

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant la fermeture de l'école de la Roselière en juin 2014;

Considérant le statut d'actif excédentaire de cet immeuble dans la Banque d'immeubles des commissions scolaires étant donné que celui-ci n'est plus utilisé en tout ou en partie;

Considérant que de par la situation géographique, la configuration architecturale et l'état général du bâtiment, les possibilités d'utilisation de cet immeuble à des fins pédagogiques et administratives sont très limitées pour la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'autorisation ministérielle du 13 octobre 1995 d'aliénation de cet immeuble;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes n'a pas de réels besoins qui pourraient être comblés économiquement par l'utilisation de cet immeuble;

Considérant que depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les infrastructures publiques (LRQ c. 1-8.3)* le 13 novembre 2013, les commissions scolaires doivent s'adjoindre les services de la Société québécoise des infrastructures dans le cadre de transactions immobilières;

C-123-03-15 Il est proposé par monsieur Christian Huppé :

De mandater le Service des ressources matérielles afin de procéder aux démarches requises en vue d'aliéner l'immeuble de l'école de la Roselière à Chambly;

De mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure cette aliénation, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources humaines

6.7 Période de fermeture estivale

Monsieur Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines, présente ce dossier.

Considérant la clause 5-6.05 A de la convention collective du personnel de soutien;

Considérant la clause 7-7.09 de la convention collective du personnel professionnel;

Considérant que la pratique habituelle de la Commission scolaire des Patriotes est de fermer durant une période de deux semaines consécutives durant l'été;

C-124-03-15

Il est proposé par madame Josée Bissonnette :

Que la Commission scolaire des Patriotes fixe cette année la période de fermeture estivale du dimanche 19 juillet au samedi 1^{er} août 2015 inclusivement, c'est-à-dire deux semaines complètes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINT D'INFORMATION

Néant

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Rencontres avec le maire et la directrice générale de la Municipalité de McMasterville en compagnie du directeur général et du directeur du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Patriotes
- Participation au lancement des capsules Web sur la conciliation études-travail de la Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil (CRÉ Longueuil) en compagnie d'un commissaire

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec le journal Le Laurier au sujet des nouveaux projets particuliers
- Participation à la conférence de presse annonçant la Finale régionale de Secondaire en spectacle les 20 et 21 mars à l'école secondaire De Mortagne
- Entrevue avec le journal L'Oeil Régional au sujet de la présence des femmes en politique pour un reportage dans le cadre de la Journée de la femme

ACTIVITÉS CSP

- Remise des Prix de reconnaissance de la persévérance scolaire au Centre de formation professionnelle des Patriotes
- Remise des Prix de reconnaissance de la persévérance scolaire à l'école les Marguerite en l'absence du commissaire de Varennes
- Remise des Prix de reconnaissance de la persévérance scolaire au Centre de formation du Richelieu en compagnie de la commissaire de Saint-Bruno-de-Montarville
- Participation en compagnie de deux commissaires à l'événement « Faire une différence : CAP sur l'engagement citoyen » organisé par les animateurs et animatrices de vie spirituelle et d'engagement communautaire, à l'École d'éducation internationale, qui a réuni environ 100 élèves engagés de la Commission scolaire des Patriotes

ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Rencontre du Conseil général de la FCSQ à Québec

CORRESPONDANCE REÇUE

- Lettre du Ministre Bolduc rappelant les cibles gouvernementales du retour à l'équilibre budgétaire et l'élaboration en cours des règles budgétaires des commissions scolaires
- Lettre du maire de Mont-Saint-Hilaire au sujet d'une recommandation du Conseil municipal Jeunesse

INFORMATIONS

- Dates des finales régionales de Secondaire en spectacle :
 - » Vendredi 20 mars, école De Mortagne (finalistes des écoles le Carrefour et du Mont-Bruno)
 - » Samedi 21 mars, école De Mortagne (finalistes des écoles De Mortagne et du Grand-Coteau)
 - » Samedi 18 avril, école Marcellin-Champagnat (finalistes de l'école Ozias-Leduc)
 - » Dimanche 19 avril, école Marcellin-Champagnat (finalistes de l'école secondaire de Chambly et de l'École d'éducation internationale)

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Madame Isabel Godard fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité de parents et des conférences à venir à l'intention des parents.

12.2 Parole aux autres commissaires

Monsieur Gaétan Marcil remercie madame Hélène Roberge et monsieur Alain Langlois de l'avoir remplacé durant la semaine de la persévérance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-125-03-15

À 20 h 00, il est proposé par madame Josée Bissonnette de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire générale

CH/lc